



**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
Séance du mardi 18 juin 2024**

**Vœu relatif à la préservation de la devanture du magasin INOVA,  
21 rue Saint Ambroise (11<sup>e</sup>)**

**Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement**, considérant que :

La richesse et l'identité du 11<sup>e</sup> arrondissement sont liées fortement à la diversité des métiers de l'artisanat, à la création, à l'invention et à la fabrication des meubles et ses dérivés,

Notre arrondissement a la volonté de préserver ce patrimoine et de le faire connaître,

La structure intérieure comme la devanture du local situé au rez-de-chaussée au 21 rue Saint Ambroise ont été dessinés, conçus et construits de manière cohérente, dans des matériaux et des formes des années 1970,

Ce local était associé à l'activité de fabrication de mobilier de l'entreprise INOVA, sur structure acier et design, et était précurseur et spécialisé dans la fabrication de mobilier pour l'hôtellerie et pour les usages des particuliers,

Ce local a été pensé comme un des premiers showrooms à Paris,

La devanture a été créée en 1970 en inox, de formes arrondies, vitrine sans aucun montant apparent, entièrement vitrée, les poignées des portes sont 2C en acier, en extérieur et à l'intérieur,

Cette devanture pourra figurer dans un parcours de découverte des belles devantures des boutiques et ateliers d'artisan du 11<sup>e</sup>,

**Sur proposition des élu.e.s du groupe Ecologiste du 11<sup>e</sup> ;**

**EMET LE VŒU :**

Que la Ville de Paris sollicite la Ministre de la culture et de la DRAC d'Ile-de-France afin que tous les moyens de protection soient étudiés afin de préserver le design extérieur de ce local exemplaire des années 1970.

**Résultat des votes :**

**Pour :** Les élu.e.s du groupe Paris 11 en Commun : socialistes, écologistes et apparentés, du Groupe Ecologiste du 11<sup>e</sup>, du groupe Communiste et Citoyen, du groupe Changer Paris, et M. Grégory MOREAU.

**Le vœu est adopté à l'unanimité**